



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E96918

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2026

ÉDITÉ LE

23/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/06/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 130 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2010B00496

Siret : 523 205 219 00026

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 21569G 01

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10778125004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10778125004

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : BIS RENOVATION

551 RUE JACQUES MONOD
27000 EVREUX

Téléphone : 02 32 37 48 68

Portable :

Site Internet : www.bis-renovation.com/

E-mail : virginie.jarry@bis-renovation.com

Responsabilité légale :

BERNARD CHRISTOPHE, FELIX GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	09/12/2025
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/10/2025
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Menuisier, Plombier)	08/09/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	10/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.